



Allocution

de

Son Excellence le général Michel Aoun

Président de la République libanaise

durant la réunion de

haut niveau de l'Assemblée générale

à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire

de l'Organisation des Nations Unies

New York, le 21 Septembre 2020

Vérifier à l'audition

***Permanent Mission of Lebanon to the United Nations
866, United Nations Plaza, Suite 531, New York, NY 10017***

Excellences,

Nous célébrons aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU à travers des écrans en raison des restrictions imposées par le Covid-19, un virus dont les répercussions nous affectent tous et à tous les niveaux, laissant des traces profondes.

Le Liban, qui est l'un des cinquante pays qui ont participé à la fondation de l'Organisation des Nations Unies en 1945 à San Francisco, et qui a contribué à la rédaction du projet de loi des droits de l'homme en 1948, saisit l'occasion pour réaffirmer son attachement aux principes et à la charte des Nations Unies, ainsi qu'à ses nobles objectifs au service des peuples du monde.

La déclaration commune prévue en cette occasion comporte les aspirations de l'ONU, ses réalisations mais également certaines déceptions concernant les rêves et les espoirs non exaucés. Ce qui appelle à entreprendre des réformes quant au fonctionnement de cette institution internationale et à intensifier les efforts pour mieux venir en aide aux pays dans le besoin.

Le Liban, ne peut nier le rôle important joué par les Nations Unies lors des nombreuses crises qui l'ont secoué et notamment à travers la FINUL qui nous a apporté la stabilité, mais également par l'intermédiaire de ses organismes de développement opérant dans notre pays. Je salue cette organisation ainsi que les pays amis pour leur soutien face aux répercussions de l'explosion du port de Beyrouth et leurs efforts pour nous permettre de nous relever de la crise économique et financière.

Cependant, je saisis cette occasion pour appeler une fois de plus les pays du monde à nous aider à assurer le retour en toute sécurité des déplacés syriens dans leurs foyers. En effet, plus que jamais le Liban, ployant sous le poids de crises sans précédent, ne peut continuer à accueillir ce grand nombre de réfugiés. À souligner qu'aucun autre pays n'a accepté un tel pourcentage par rapport à son nombre d'habitants.

Mesdames et Messieurs,

Malgré toutes ses souffrances, le Liban, qui a participé à la fondation de l'Organisation des Nations Unies et qui a occupé deux fois un siège non permanent au Conseil de sécurité, a pris la décision l'année dernière de prendre part aux forces de maintien de la paix, quoique de manière symbolique. Il a également lancé une initiative visant à créer « l'Académie de l'Homme pour la Rencontre et le Dialogue ». Celle-ci a obtenu le soutien de l'assemblée générale des Nations Unies, l'année dernière, par l'adoption de la résolution 73/344.

Aujourd'hui encore, et malgré toutes les difficultés qu'il traverse, le Liban affirme que rien ne l'empêchera de poursuivre son rôle positif au niveau international, en participant de façon constructive à l'ONU et au sein de la communauté internationale.

Je vous remercie.